

RCS : TOULON  
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00788  
Numéro SIREN : 883 353 294  
Nom ou dénomination : 2LVE

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/007805

Désignation de l'entreprise 2 LVE Néant  \*

Adresse de l'entreprise 29 PLACE ALBERT 1ER 83000 TOULON

Numéro SIRET \* 8 8 3 3 5 3 2 9 4 0 0 0 1 9

Durée de l'exercice en nombre de mois \* 1 2 Durée de l'exercice précédent \* 1 4

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le			
				<u>3 0 0 6 2 0 2 2</u>	<u>3 0 0 6 2 0 2 1</u>			
<b>ACTIF</b>		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010	35 000	012	35 000			
	Autres *	014	25 000	016	5 377			
	Immobilisations corporelles *	028	581 422	030	78 922			
	Immobilisations financières * (1)	040	12 368	042				
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>653 789</b>	<b>048</b>	<b>84 299</b>	<b>569 490</b>	<b>633 350</b>	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	10 233	052		10 233	18 051	
	Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070			
		Autres * (3)	072	35 122	074		35 122	132 190
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	40 299	086		40 299	163 055	
	Charges constatées d'avance *	092	6 406	094		6 406		
		<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>92 061</b>	<b>098</b>		<b>92 061</b>	<b>313 296</b>
		<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	<b>745 850</b>	<b>112</b>	<b>84 299</b>	<b>661 551</b>	<b>946 646</b>
<b>PASSIF</b>				<b>Exercice N NET 1</b>	<b>Exercice N-1 NET 2</b>			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel * <i>Artiste autonome par le président</i>	120			7 500	7 500		
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <u>131</u> )	132						
	Report à nouveau	134			(1 306)			
	Résultat de l'exercice	136			(61 199)	(1 306)		
	Provisions réglementées	140						
		<b>Total I</b>	<b>142</b>			<b>(55 005)</b>	<b>6 194</b>	
	Provisions pour risques et charges	<b>Total II</b>	<b>154</b>					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			315 556	448 954		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			87 756	323 544		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... <u>169</u> )	172			313 245	167 953		
	Produits constatés d'avance	174						
	<b>Total III</b>	<b>176</b>			<b>716 556</b>	<b>940 452</b>		
	<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>180</b>			<b>661 551</b>	<b>946 646</b>		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	256 805		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 982		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



Désignation de l'entreprise : 2LVE

Néant  \*

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	35 000	402		404		406	35 000		35 000		35 000	
	Autres	410	25 000	412		414		416	25 000		25 000		25 000	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426						
	Constructions	430		432		434		436						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	63 548	442		444		446	63 548		63 548		63 548	
	Installations générales agencements divers	450	487 763	452	1 982	454		456	489 744		489 744		489 744	
	Matériel de transport	460		462		464		466						
	Autres immobilisations corporelles	470	28 129	472		474		476	28 129		28 129		28 129	
Immobilisations financières		480	12 368	482		484		486	12 368		12 368		12 368	
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>651 808</b>	<b>492</b>	<b>1 982</b>	<b>494</b>		<b>496</b>	<b>653 789</b>		<b>653 789</b>		<b>653 789</b>	
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Fonds commercial		495		497		498		499			499			
Autres immobilisations incorporelles		500	2 877	502		504	2 500	506			506	5 377		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			516			
	Constructions	520		522		524		526			526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 993	532	8 394	534		536			536	10 387		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	10 846	542	49 285	544		546			546	60 131		
	Matériel de transport	550		552		554		556			556			
	Autres immobilisations corporelles	560	2 742	562	5 662	564		566			566	8 404		
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>18 458</b>	<b>572</b>	<b>65 841</b>	<b>574</b>		<b>576</b>			<b>576</b>	<b>84 299</b>		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10				
	6	7	8	9	10									
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values									
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme								
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧						
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>						
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595						
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : 2 LVE

Néant  \*

## I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

## B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

## C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780	

## II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés		983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	1 306
Déficits reportables		984	1 306
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	
Déficits de l'exercice		860	56 502
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870	57 808

## III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	93 392
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	78 058
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Désignation de l'entreprise : 2LVE				Néant <input type="checkbox"/>		
Exercice ouvert le : 01/07/2021		et clos le : 30/06/2022		Durée en nombre de mois		
				1	2	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>						
Effectif moyen du personnel *				376	5	
dont apprentis				657		
dont handicapés				651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>						
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	953 541	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105		
<b>TOTAL 1</b>				106	953 541	
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	15	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143		
Subventions d'exploitation reçues				113	3 611	
Variation positive des stocks				111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153		
<b>TOTAL 2</b>				144	3 626	
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>						
Achats				121	366 773	
Variation négative des stocks				145	7 818	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	174 597	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	83 843	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150		
<b>TOTAL 3</b>				152	633 031	
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137	324 136
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				117		
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case I17, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	x			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	953 541	Effectifs au sens de la CVAE *		
				023	0	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026		
Période de référence		024	01/01/2021	160	31/12/2021	
Date de cessation				186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOI-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant 

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 6 2 0 2 2

N° SIRET

8 8 3 3 5 3 2 9 4 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

2LVE

ADRESSE (voie)

29 PLACE ALBERT 1ER

CODE POSTAL

83000

VILLE

TOULON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays 

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  M Nom patronymique  CHARPENTIER Prénom(s)  ERICNom marital  % de détention  00.00 Nb de parts ou actions  100Naissance : Date  240469 N° Département  51 Commune  REIMS Pays  FRAdresse : N°  121 Voie  IMPASSE VAN GOGHCode postal  83110 Commune  SANARY SUR MER Pays  FranceTitre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

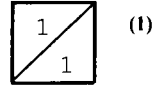
7

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2022

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 2 2

N° SIRET 8 8 3 3 5 3 2 9 4 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2LVE

ADRESSE (voie) 29 PLACE ALBERT 1ER

CODE POSTAL 83000 VILLE TOULON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



. 2LVE

29 PLACE ALBERT IER

83000 TOULON

**ANNEXE DU 01/07/2021 AU 30/06/2022**

**SEC LEBON INTELEC**

*1155 Avenue Dei Reganeu*

*Le Pergolèse*

*83150 BANDOL*

*04 94 22 06 25*

## ANNEXE

### SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

#### **Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF**

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/06/2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

#### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### Informations générales complémentaires

Néant

## - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	60 000	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		63 548	
Installations générales agencements aménagements divers		487 763	1 982
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		28 129	
	TOTAL	579 440	1 982
Prêts, autres immobilisations financières		12 368	
	TOTAL	12 368	
	TOTAL GENERAL	651 808	1 982

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			60 000	60 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			63 548	63 548
Installations générales agencements aménagements divers			489 744	489 744
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			28 129	28 129
TOTAL			581 422	581 422
Prêts, autres immobilisations financières			12 368	12 368
TOTAL			12 368	12 368
TOTAL GENERAL			653 789	653 789

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 877	2 500		5 377
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 993	8 394		10 387
Installations générales agencements aménagements divers	10 846	49 285		60 131
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 742	5 662		8 404
TOTAL	15 581	63 341		78 922
TOTAL GENERAL	18 458	65 841		84 299

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 500				
Instal.techniques matériel outillage indus.	8 394				
Instal.générales agenc.aménag.divers	49 285				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 662				
TOTAL	63 341				
TOTAL GENERAL	65 841				

### Etat des provisions

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

### Etat des échéances des créances et des dettes

<b>Etat des créances</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an</b>
Autres immobilisations financières	12 368	12 368	
Personnel et comptes rattachés	350	350	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 225	17 225	
Débiteurs divers	17 548	17 548	
Charges constatées d'avance	6 406	6 406	
<b>TOTAL</b>	<b>53 896</b>	<b>53 896</b>	

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	37 842	37 842		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	277 714	277 714		
Fournisseurs et comptes rattachés	87 756	87 756		
Personnel et comptes rattachés	13 692	13 692		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 731	10 731		
Autres impôts taxes et assimilés	766	766		
Groupe et associés	278 256	278 256		
Autres dettes	9 800	9 800		
<b>TOTAL</b>	<b>716 556</b>	<b>716 556</b>		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	133 399			

**2LVE**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 7 500 euros**  
**Siège social : 29 place Albert 1<sup>er</sup>**  
**83000 TOULON**  
**RCS TOULON 883 353 294**

---

## **DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 DECEMBRE**

**2022**

### **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022**

#### **DEUXIÈME RESOLUTION**

L'actionnaire unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à – 61 199 euros de la manière suivante :

##### **Origine**

Résultat de l'exercice - 61 199 euros

##### **Report à nouveau**

Au titre du report à nouveau - 61 199 euros

**TOTAUX - 61 199 euros - 61 199 euros**

S'agissant du second exercice, L'actionnaire unique prend acte qu'il n'y a jamais eu de distribution de dividendes.

L'actionnaire unique constate que les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social et qu'il convient, conformément aux dispositions de l'article L 223-42 du Code de commerce, que l'assemblée générale extraordinaire des associés soit convoquée dans les quatre mois de la présente assemblée à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée.

Pour copie certifiée conforme

La Présidence

